

**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE ROMBAS  
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU 09 MARS 2026**

Conseillers élus : 14  
En exercice : 14  
Présents : 10  
Pouvoirs : 2  
Absents excusés : 2  
Absents non excusés : 2

Date de convocation : 02 mars 2026

**Étaient présents** : Mme Charlotte ALBERT ; M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; M. Damien FANCELLO ; Mme Catherine LECUYER ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Karine WEBER ; M. Dominique WEYANT.

**Étaient absents excusés** : Mme Patricia MELY a donné procuration à M. Jean-Jacques ARNOUX ; M. Michel TROMPETTE a donné procuration à Mme Enza BAROTTE.

**Étaient absents non excusés** : Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; Mme Pauline GUILBERT.

**Secrétaire de séance** : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame La Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 03 décembre 2025.

Madame La Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DÉLIB : 9.2-004/2026 : AVIS SUR LES ITINÉRAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES –  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RIVES DE MOSELLE**

**Vu** le Code de l'environnement, et notamment les dispositions relatives au Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de Randonnée ;

**Vu** la proposition de la Communauté de Communes Rives de Moselle relative à l'inscription du Département les itinéraires de promenades et de randonnées situés sur le territoire communal ;

**Vu** les plans et documents présentés au Conseil Municipal.

**Considérant** l'intérêt de préserver et de valoriser les chemins ruraux et sentiers existants ;

**PLANS ET DOCUMENTS ANNEXÉS**

Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20260309-2026DEL004-DE  
Reçu le 13/03/2026



DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE ROMBAS  
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR

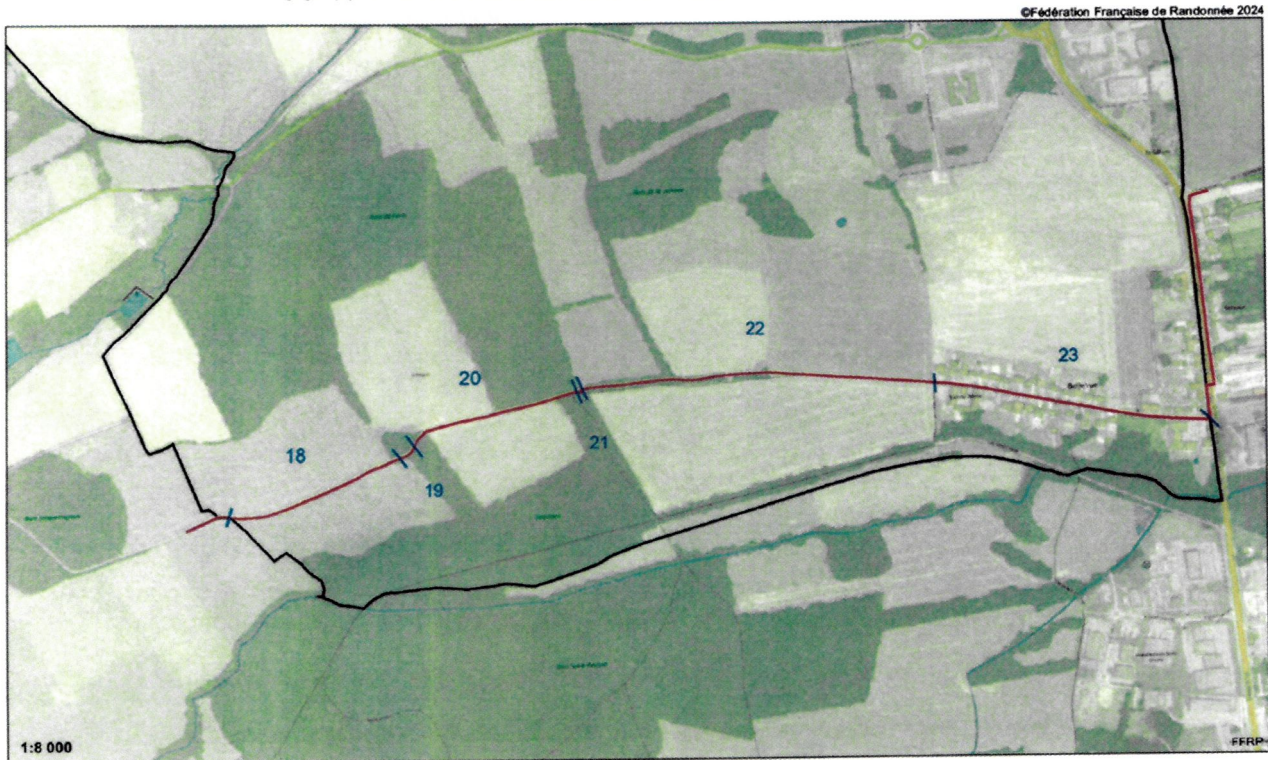
N° de tronçon	Statut juridique	Nom de la voie	N° de la voie (si ex-stant)	Section	Parcelle(s)
<b>Boucle ou liaison</b>					
<b>Sentier du Patrimoine existant Nouvelles portions d'itinéraire</b>					
<b>Parc Notre-Dame</b>					
1	Voie communale	Route de Bellevue	N°1	C	
2	Parcelles communales	Parking salle polyvalente Albert Bourson		D	442 ; 443
<b>Escaliers et sentier Mairie- Eglise</b>					
3	Sentier communal	dit Sentier du Bas de l'Eglise		A	1014
4	Sentier communal	dit Sentier du Bas de l'Eglise		A	1016
5	Sentier communal	dit Sentier du Bas de l'Eglise		A	1015
<b>Complément au sentier existant par Aumont</b>					
6	Rue	de la Mine		B	
7	Chemin rural	dit de la Mine		A	
8	Chemin rural	dit du Haut d'Aumont		A ; B	
9	Bois communal	Huits Monts		A	962
10	Chemin rural	dit du Haut d'Aumont		A ; B	
11	Chemin rural	dit de Berjonnnet		B	
12	Rue	de Fèves		C	
13	Rue	Aumont		C	
14	Chemin rural	dit Grande Ruelle d'Aumont		C	
15	Chemin rural	de la Tannerie		C ; A	
<b>GR®501 Norroy - Fèves</b>					
16	Chemin d'exploitation			C	920
17	Chemin rural	dit du Neuf Moulin		C	
<b>Liaison D 50 vers Bellevue</b>					
23	Rue	de Ste Anne		D	

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE ROMBAS  
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR

Carte PDIPR NORROY LE VENEUR CCRM



Carte PDIPR Détail Belle Vue NORROY CCRM



DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE ROMBAS  
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **Émet un avis favorable** à l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des itinéraires situés sur le territoire de la Commune de Norroy-Le-Veneur ;
- **Approuve** le tracé des itinéraires figurant sur les plans annexés à la présente délibération ;
- **S'engage** à maintenir la continuité des chemins concernés et à informer le Département de toute modification susceptible d'affecter ces itinéraires ;
- **Autorise** Madame La Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**VOTES : À L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 10 mars 2026  
Madame La Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20260309-2026DEL004-DE  
Reçu le 13/03/2026

